

Réf: Dossier N° 143182

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OPTIC VIE INTERNATIONAL » en abrégé « OVI »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
M'POUTO, Lot 398, Ilot 49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 16/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTIC VIE INTERNATIONAL » en
abrégé « OVI »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays en général et en République de Côte d'Ivoire en particulier

- COMMERCIALISATION DE LUNETTES ET DE VERRES OPTIQUES (PHARMARCEUTIQUES)

• Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
M'POUTO, Lot 398, Ilot 49

Dirigeant(s) : M DJE KOUASSI NESTOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08556 du 20/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42762/GTCA/RC/2022 du 20/09/2022

